

BAC PRO

Forêt



A l'issue de sa formation, le titulaire du bac pro peut travailler comme ouvrier qualifié dans une entreprise de travaux forestiers puis devenir chef d'équipe. Dans ce cas, il sera chargé de préparer et organiser les chantiers. Il évalue, par exemple, les besoins en matériels et matériaux. Il répartit les tâches à l'intérieur de l'équipe, assure la sécurité sur le chantier, contrôle la qualité du travail effectué. Il sélectionne les arbres à abattre en fonction de la qualité des bois... Il peut organiser et réaliser différents types de chantiers : travaux d'entretien et de renouvellement de peuplements forestiers tels que semis et plantations, élagage... Il peut également réaliser des travaux d'exploitation du bois : abattage, façonnage, débardage...

Il réalise des opérations d'entretien du patrimoine forestier ou des travaux d'abattage et de façonnage. Il peut participer à la gestion d'un chantier (devis, préparation et organisation des travaux dans le respect des règles et des techniques de sécurité...).

S'il travaille en gestion d'entreprise, il prend les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la structure qui l'emploie en matière d'organisation et de gestion des ressources humaines, du matériel et des équipements.

Débouchés

L'ouvrier qualifié en travaux forestiers peut exercer son activité dans une entreprise de travaux forestiers ou d'exploitation forestière, une scierie, une coopérative, ou pour le compte d'un expert ou d'un propriétaire forestier privé ou public.

L'agent forestier peut travailler chez un prestataire de services, dans une exploitation forestière, une scierie, une coopérative ou un groupement forestier. Il peut aussi trouver un emploi chez un propriétaire ou expert forestier, à l'Office national des forêts (sur concours). Après expérience, le professionnel peut également s'installer à son compte : organiser le fonctionnement de son entreprise, analyser ses résultats technico-économiques, prévoir des investissements...

Métier(s) accessible(s) :

- Chef d'entreprise de travaux forestiers
- Chef d'équipe en travaux forestiers
- Ouvrier hautement qualifié en travaux forestiers
- Conducteur(trice) de machines agricoles
- Ouvrier(ière) forestier(ière)
- Technicien(ne) forestier(ière)

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Qualités requises :

- Gout pour le travail manuel
- Bonne résistance physique
- Sérieux et autonome

Programme

Modules d'enseignement	Horaire annuel
<u>Enseignement général</u>	
Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	308h
Langue et culture étrangères	98h
Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi	112h
Culture scientifique et technologique	208h
<u>Enseignement professionnel</u>	
Le chantier forestier dans son contexte	56h
Dimensions socio-économiques, juridiques, environnementales et techniques des pratiques forestières	126h
Organisation d'un chantier forestier	84h
Travaux de sylviculture	140h
Travaux d'exploitation forestière	140h
Maintenance des équipements forestiers	56h
Module d'adaptation professionnelle	56h
Activités pluridisciplinaires	112h

Descriptif des enseignements professionnels

Techniques forestières : régénération et récoltes étalées dans le temps, mélange des espèces, traitements raisonnés... Gestion de chantier, planning de travaux, coût de revient prévisionnel d'un chantier...

En TP : évaluer le volume d'un lot de bois, effectuer des mesures de hauteurs, de diamètres d'arbres, et proposer ensuite une destination (bois pour la charpente, la menuiserie, le chauffage...), travaux de plantation d'abattage, d'élagage...

Entretien des équipements : nettoyer une tronçonneuse, changer la chaîne, conduire un tracteur, remplacer une durite, régler des courroies...

Gestion d'entreprise : établir un devis, un contrat de travaux, une facture...

Étude des écosystèmes forestiers : les atouts et contraintes des sols pour une exploitation forestière, les perturbations possibles d'un écosystème

Stage

Stage(s) en milieu professionnel : 14 à 16 semaines

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable : 1 semaine

Une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

Ce stage poursuit des objectifs communs à travers les deux thématiques développées :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

Examen

E1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste, et compréhension du monde

- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles, coeff. 1
 - Identifier les principaux enjeux de la communication médiatisée et interpersonnelle
 - Exploiter une recherche d'informations en réponse à un besoin professionnel, social ou culturel
 - Utiliser des techniques et des références littéraires, culturelles ou artistiques pour s'exprimer
- Argumenter un point de vue, coeff. 2
- Interpréter des faits ou événements sociaux du monde actuel à l'aide des outils de l'histoire et de la géographie, coeff. 1

E2 : Langue et culture étrangères

- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle, coeff. 1

E3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des APSAES

- Développer sa motricité, coeff. 1

E4 : Culture scientifique et technologique

- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques
 - Résoudre des problèmes en mobilisant des outils et des raisonnements mathématiques, coeff 1.5
 - Utiliser les technologies de l'information et de la communication de manière raisonnée et autonome, Expliquer des faits scientifiques à l'aide des outils et des raisonnements de la physique et de la chimie, Expliquer des enjeux liés au monde vivant coeff. 2.5

E5 : Choix Techniques

- Justifier des choix techniques de travaux forestiers coeff. 2

E6 : Expérience en milieu professionnel

- Situer l'organisation dans son environnement socio-professionnel, Communiquer en situation professionnelle, Analyser les conditions de mise en œuvre d'un chantier forestier coeff. 3

E7 : Pratiques professionnelles

- Organiser le travail d'une équipe en sécurité sur un chantier forestier dans le cadre social et réglementaire, Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements, Réaliser les travaux d'exploitation forestière manuels et mécanisés, Entretenir les équipements forestiers, S'adapter à des enjeux professionnels particuliers coeff. 5

Epreuve facultative : points > 10

Les enseignements facultatifs pouvant être proposés dans les établissements d'enseignement agricole publics ou privés sous contrat sont les suivants : Langues vivantes étrangères, langues et cultures régionales, langue des signes française, Hippologie et équitation, Pratiques professionnelles et projets, Pratiques physiques et sportives, Pratiques sociales et culturelles (pratiques culturelles et artistiques, technologies de l'informatique et du multimédia).

Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 24 candidats inscrits, 24 présentés, 21 admis (soit 87.50% de réussite)

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTSA Gestion forestière
- BTSA Technico-commercial spécialité produits d'origine forestière

- Certificat de spécialisation Technicien cynégétique

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former

11 Limoux

Institut privé agricole Saint-Joseph (*Privé sous contrat*)

48 Javols

Maison familiale d'éducation et d'orientation de Javols (*Privé sous contrat*) **A**

A Formation en apprentissage

 ***Pour en savoir plus***

Consultez les documents ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Collection Dossiers « Le dico des métiers »
- Collection Voie pro « Métiers de l'agriculture et de la forêt »
- Collection Voie Pro « Les métiers de la propreté et de l'environnement »
- Zoom sur les métiers Les métiers du bois
- Collection Diplômes « Du CAP au BTS/DUT »
- Fiches Métiers.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet

www.onisep.fr

www.portea.fr

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).